

RAPPORT ANNUEL 2025 DU CENTRE DE MÉDECINE DE PLONGÉE DU QUÉBEC

Direction des services hospitaliers

18 mars 2026

Des gens
de cœur
unis
pour votre
mieux-être

Québec 

Rapport annuel 2025 du Centre de médecine de plongée du Québec est une production du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS de Chaudière-Appalaches) :

363, route Cameron
Sainte-Marie (Québec) G6E 3E2
Téléphone : 418 386-3363

Le présent document est accessible sur le site Web du CISSS de Chaudière-Appalaches à l'adresse suivante : cisssca.com

Toute reproduction partielle de ce document est autorisée et conditionnelle à la mention de la source.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026

ISBN (Version électronique) : 978-2-555-03572-0

© Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2026

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
1. Bilan des activités	2
1.1. Demandes de services	2
1.2. Urgences et coordination	6
1.3. Planification.....	8
1.4. Formation.....	8
1.5. Conseils	9
2. Objectifs 2026	10
Conclusion	10

Introduction

Le Centre de médecine de plongée du Québec (CMPQ) a vu le jour il y a plus de 20 ans au CISSS de Chaudière-Appalaches (CISSS-CA), site Hôtel-Dieu de Lévis. Depuis notre ouverture, nous avons répondu à plus de 5 000 demandes au total, incluant 1 100 demandes d'urgences. Lors de sa mise en service, notre mission initiale était d'offrir une ligne d'urgence médicale pour les plongeurs professionnels du Québec. Depuis, notre mission s'est étendue à toute la communauté des plongeurs du Québec, même lorsqu'ils sont à l'extérieur du Québec et du Canada. Nos services sont également disponibles pour tous les professionnels du réseau de la santé. Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ainsi que la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST) ont été impliqués dès le début des discussions pour la mise sur pied de ce service.

Le mandat du CMPQ vise les principaux axes suivants :

- Prise en charge des urgences en plongée professionnelle et sportive ainsi que la coordination des soins 24 heures sur 24, 365 jours par année ;
- Prévention des accidents de plongée sous-marine ;
- Planification des opérations de plongée professionnelle et assistance aux opérateurs de caisson ;
- Éducation sur les aspects relatifs à la médecine hyperbare et la médecine de plongée et opération des caissons hyperbares en milieu hospitalier.

Depuis plus de 20 ans maintenant, l'équipe du CMPQ a réussi plusieurs accomplissements tant pour la communauté des plongeurs sportifs et professionnels que pour celle de la médecine hyperbare au Canada. Parmi ceux-ci :

- Un site Web complet offrant divers articles sur différents aspects de la médecine de plongée, de l'information, des mesures d'urgence et des protocoles ;
- Des protocoles d'intervention en situation d'urgence ;
- Des protocoles de traitement hyperbare ;
- La coordination des services d'urgence municipaux, régionaux et provinciaux, pour une intervention rapide en cas d'accident de décompression ;
- Un acte délégué du Collège des médecins du Québec aux opérateurs de caissons permettant d'amorcer un traitement hyperbare à distance pour les plongeurs professionnels ;
- L'implantation du nouveau service de médecine hyperbare au CISSS-CA à l'Hôtel-Dieu de Lévis ;
- L'accréditation universitaire de la formation provinciale de base en médecine de plongée et hyperbare aux médecins ;
- L'accréditation canadienne pour la formation d'opérateur de chambre hyperbare clinique ; le CISSS-CA étant le seul établissement de la santé au Canada à offrir cette formation ;
- L'implantation de la première civière hyperbare au pays aux Escoumins (CSSS de la Haute-Côte-Nord) avec supervision médicale à distance de plusieurs traitements hyperbares sans séquelles ;
- La formation et la supervision médicale du premier corps de policiers-plongeurs au Canada pour l'utilisation de caissons hyperbares portatifs ;
- L'implantation d'un guide provincial d'intervention pour les maladies de décompression pour les urgences du Québec ;
- L'implantation d'un guide de pratique sur l'évaluation de l'aptitude médicale en plongée professionnelle ;
- L'adaptation de nouvelles tables de traitement en hyperbare ;
- La production et la présentation de plusieurs résumés médicaux aux colloques de l'Association canadienne de médecine hyperbare et subaquatique (ACMHS) ainsi qu'à l'Association internationale des centres hyperbares francophones (ICHF) ;

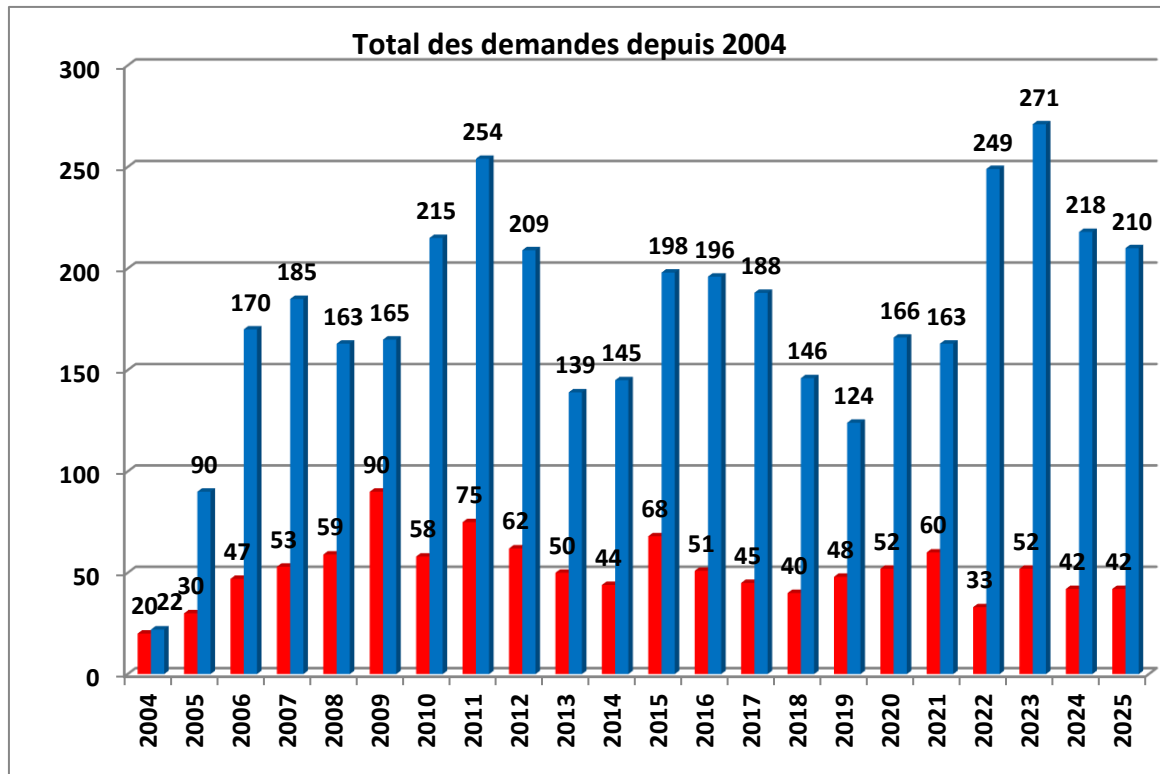
- L'organisation, la présentation et la participation à plusieurs colloques nationaux et internationaux de plongée, symposium en médecine de plongée et hyperbare et aux formations continues ;
- Participation au comité des normes canadiennes en hyperbare CSA Z275.1 et au comité de la réglementation sur la plongée professionnelle au Québec ;
- La rédaction et la parution de nombreux articles sur la médecine de plongée et hyperbare, la sécurité en plongée et la promotion des services du CMPQ.
- Référence pour la formation en médecine de plongée au programme de formation de sauvetage en mer de la Garde Côtière du Canada ainsi que celui du programme de formation en plongée professionnelle de l'Institut maritime du Québec à Rimouski.

1. Bilan des activités

1.1. Demandes de services

Depuis son ouverture en 2004, le CMPQ a reçu plus de 5 000 demandes (voir tableau 1). Les membres de la communauté subaquatique du Québec ont le réflexe de nous contacter lors de situations d'urgence ou pour obtenir de l'information médicale et technique en lien avec la plongée. Les colonnes en bleu représentent les demandes d'information et les colonnes en rouge les demandes d'urgence. Après plus de 20 ans, 78 % des demandes sont pour de l'information contre 22 % pour les urgences.

Tableau 1



Rapport annuel 2025 du Centre de médecine de plongée du Québec

Notre organisation répond aux demandes d'information qui font référence à un vaste éventail de sujets tels que : information générale, contre-indications médicales à la plongée, influence d'une médication sur l'aptitude à la plongée, plans d'urgence pour un site de plongée, information relativement aux tables de décompression, etc.

Les urgences sont classifiées en trois types, soit : consultation (symptômes post-plongée autres que barotraumatisme ou accident de décompression, etc.), barotraumatisme (oreille ou sinus) et maladie de décompression (type I ou II, embolie gazeuse et supervision à distance d'un traitement d'accident de décompression).

Pour l'année 2025, 252 demandes ont été acheminées au CMPQ, réparties ainsi : 170 appels et 82 courriels (voir Tableau 2). Parmi ces demandes, 139 ont été réalisées par des plongeurs professionnels et 113 par des plongeurs sportifs (voir Tableau 3). Du total de ces demandes, 210 concernaient la prévention et des demandes d'information, et 42 étaient pour des urgences (voir Tableau 4). Des 42 urgences répertoriées, il y en a eu 29 provenant des plongeurs sportifs et 13 de plongeurs professionnels (voir Tableau 5).

Tableau 2

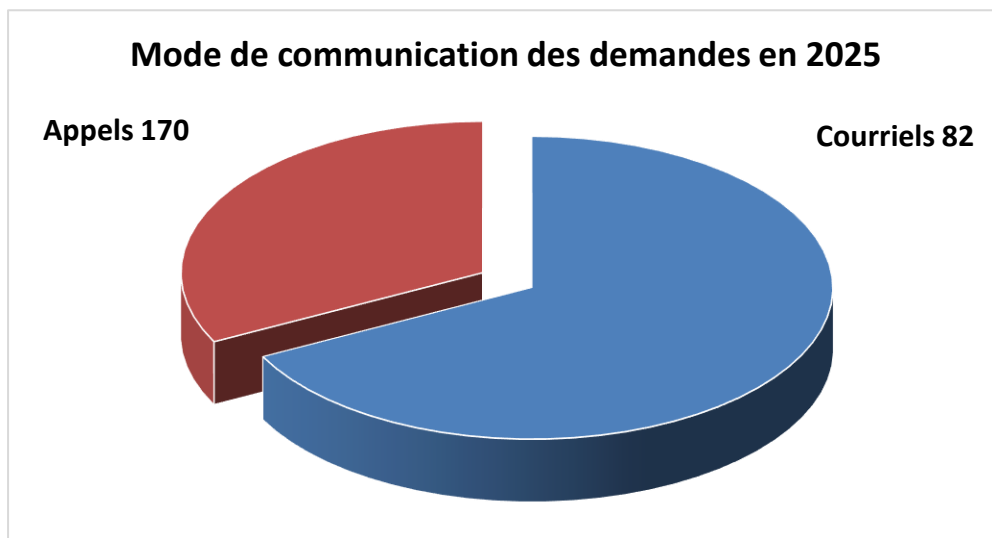


Tableau 3

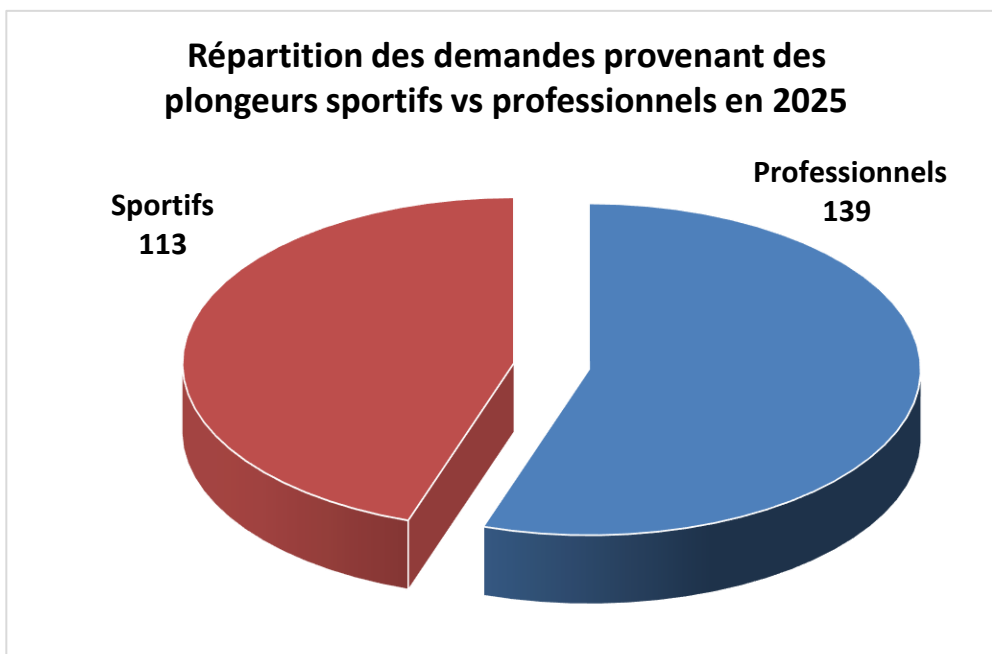


Tableau 4

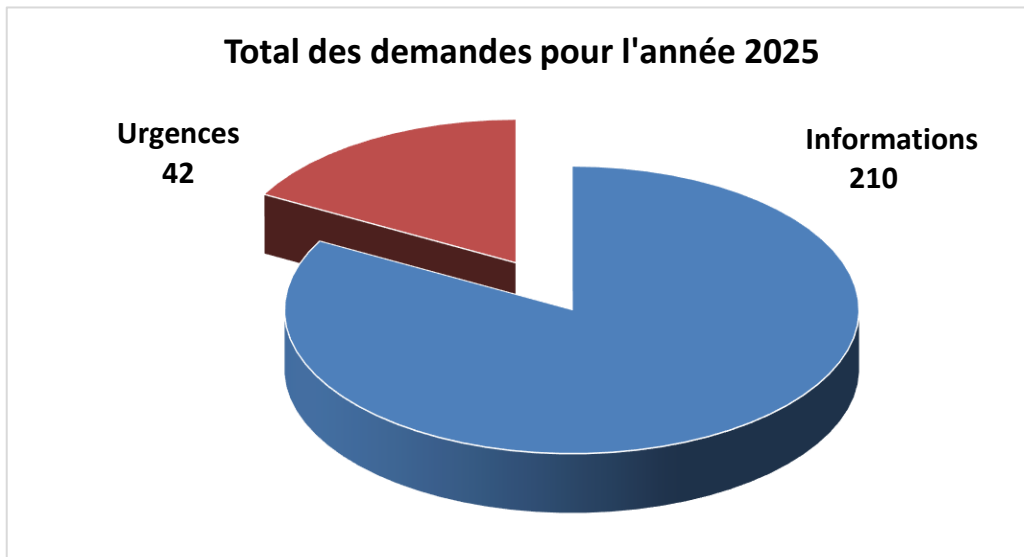
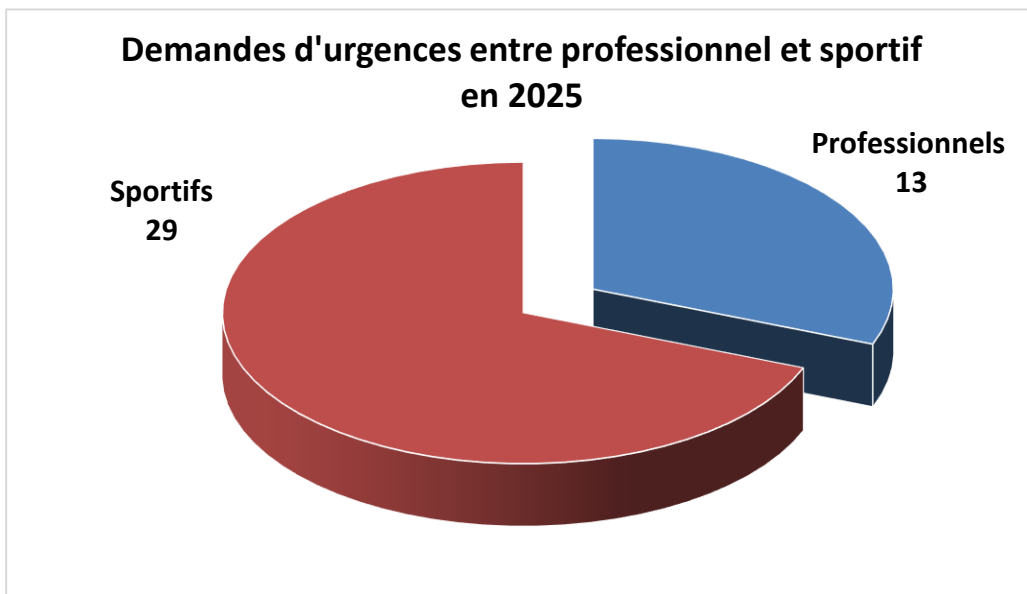


Tableau 5



Durant l'année 2025, les plongeurs professionnels ont sollicité les services du CMPQ pour des urgences médicales, des questions techniques [tables de plongée, normes sur les caissons hyperbares, plans d'urgence et sécurité en plongée (voir tableau 6)]. Les plongeurs professionnels du Québec font également appel aux services des médecins du CMPQ pour l'évaluation périodique de leur aptitude médicale à la plongée.

Les demandes en provenance des plongeurs sportifs sont généralement en lien avec des conseils ou de l'information, mais aussi pour des urgences (voir Tableau 7). Certaines de ces urgences proviennent de l'extérieur du

pays où nous devons faire le lien avec les services d'urgences pour venir en aide et conseiller les plongeurs québécois nécessitant des soins médicaux.

Tableau 6

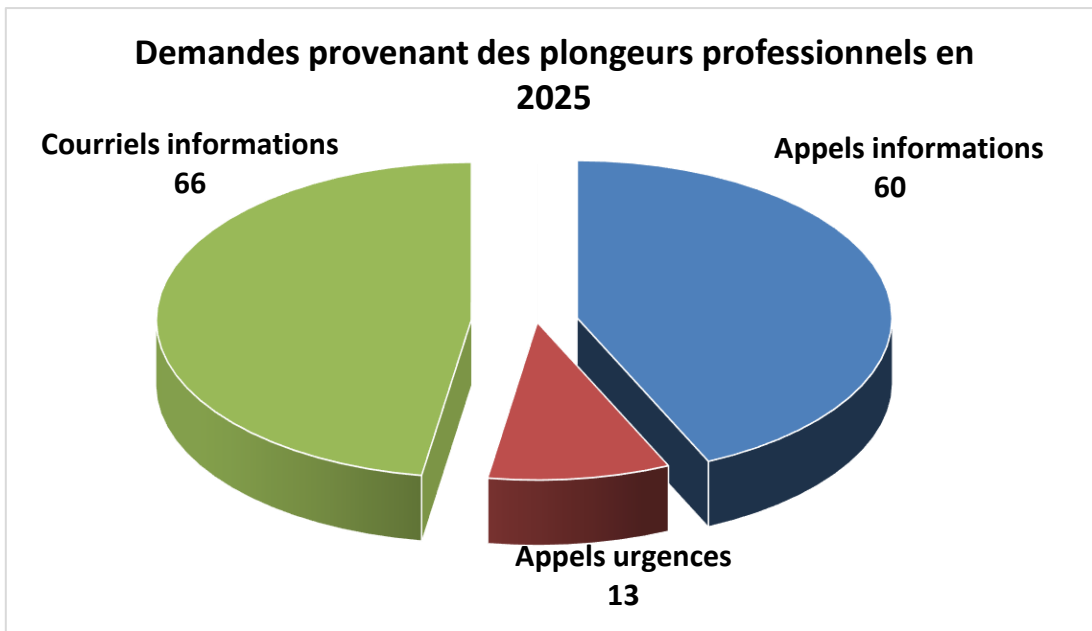
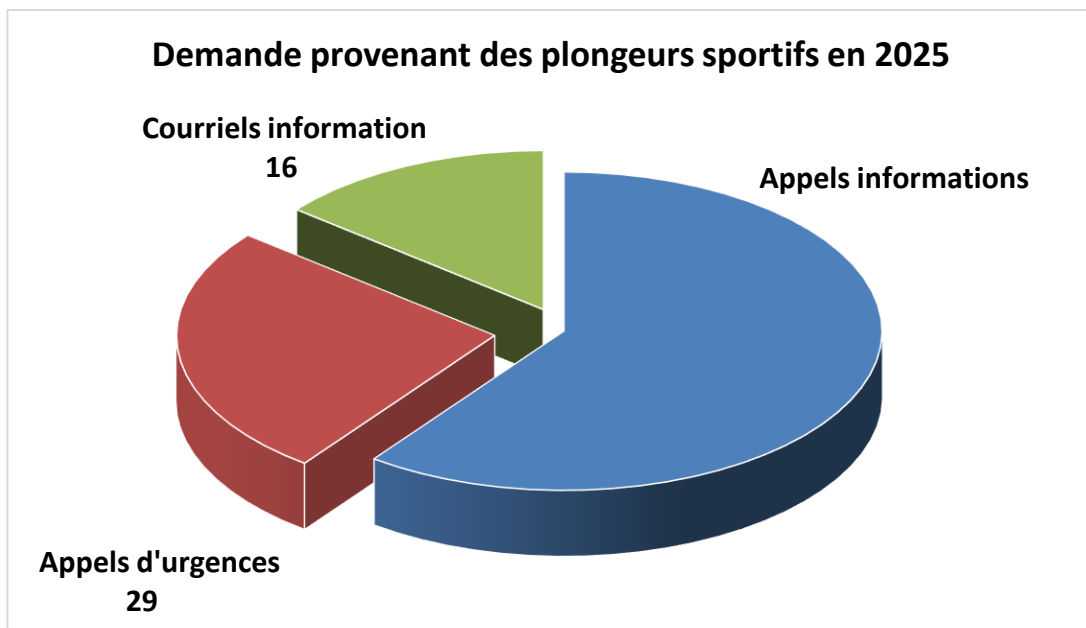


Tableau 7



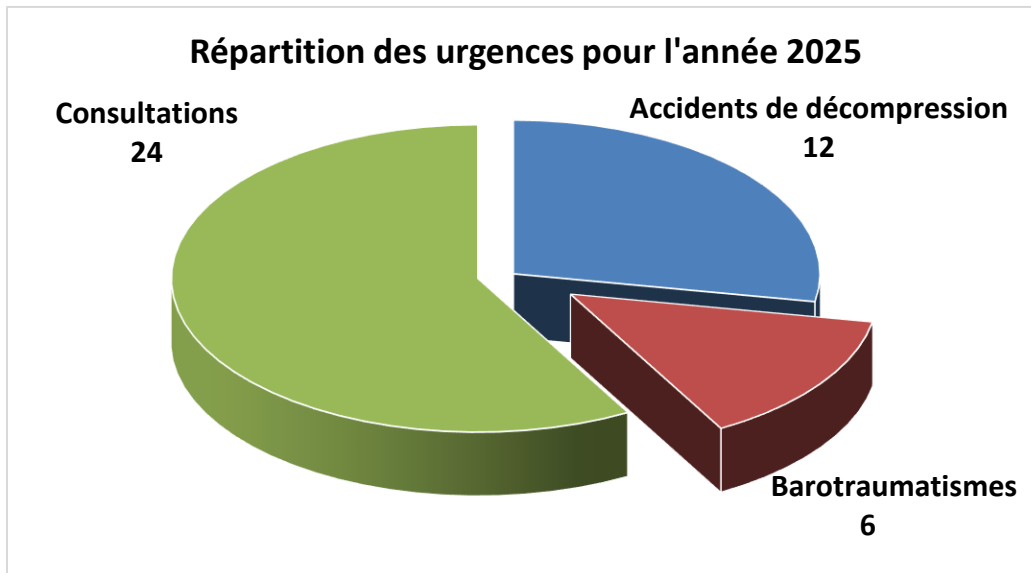
Le site Internet du CMPQ : www.cmpq.org a été consulté plus de 60 000 fois au cours de la dernière année. Il est interactif, fonctionnel et donne de l'information pertinente en français. Plusieurs entreprises le consultent et y retrouvent l'information nécessaire pour établir ou bonifier leurs plans d'urgence. De plus, comme notre site offre de

l'information en médecine de plongée et hyperbare en français, il permet à plusieurs utilisateurs francophones à travers le monde de le consulter pour répondre à leurs besoins.

1.2. Urgences et coordination

En 2025, le CMPQ a répondu à 42 demandes concernant des urgences liées à la plongée. Ces urgences se divisent comme suit : 12 cas de maladies de décompression, 6 barotraumatismes et 24 consultations médicales concernant toute condition médicale aiguë autre que maladie de décompression ou barotraumatisme.

Tableau 8



Les plongeurs professionnels nous ont sollicités fréquemment au cours de l'année 2025 pour répondre à des urgences, comme des accidents de décompression, consultations médicales et barotraumatismes (voir Tableau 9). Pour leur part, les plongeurs sportifs nous ont sollicités à plusieurs reprises pour des consultations et accidents de décompression (voir Tableau 10).

Tableau 9

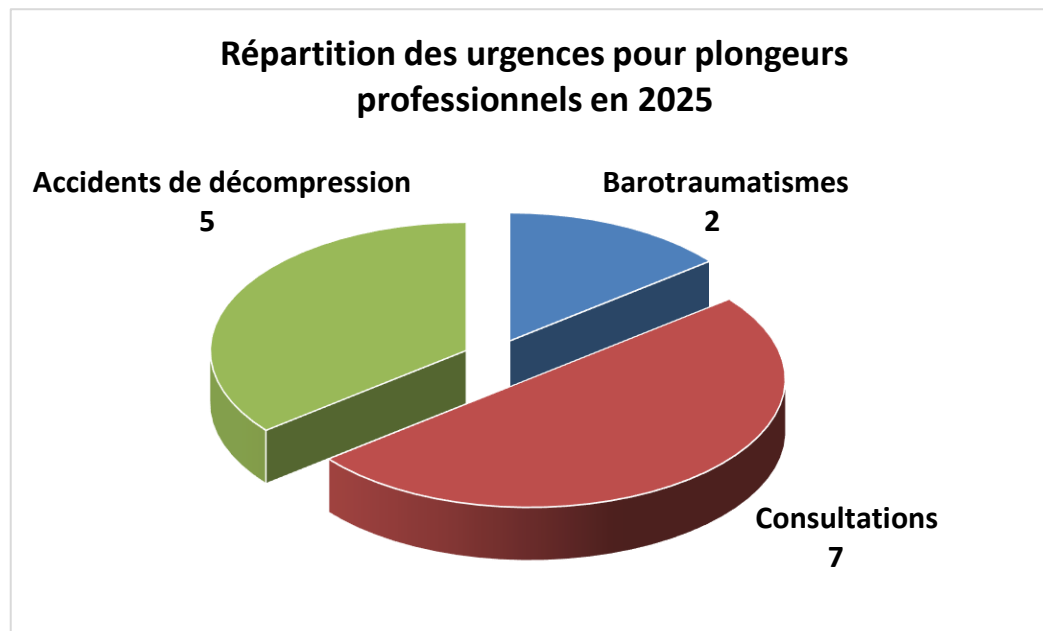
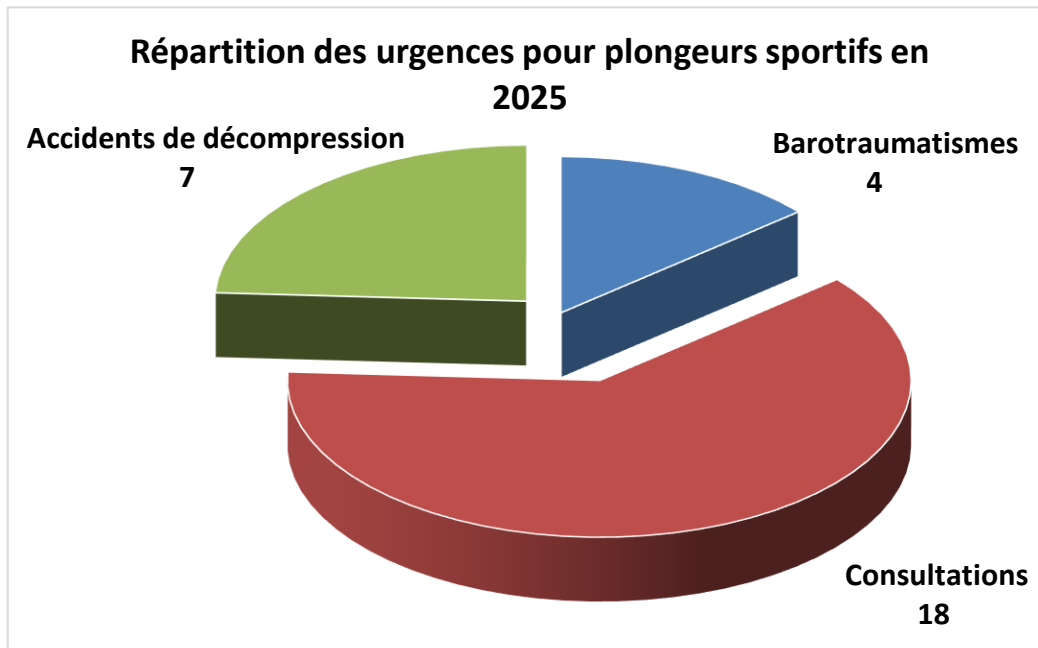


Tableau 10



Depuis plusieurs années, les médecins du CMPQ sont contactés par des plongeurs québécois se retrouvant à l'extérieur du Québec. Ces appels concernent soit des accidents de décompression requérant des traitements hyperbares ou d'autres conditions médicales urgentes nécessitant un avis médical spécialisé. Par exemple, cette année, nous sommes venus en aide à plusieurs plongeurs sportifs qui se trouvaient à différents endroits dans les Caraïbes, nécessitant des consultations pré et post traitement pour accidents de décompression. Certains d'entre eux ont même eu besoin de traitements hyperbares supplémentaires à leur retour au Canada. La coordination des soins hyperbares a été effectuée par le médecin du CMPQ et la récupération des plongeurs a été complète.

Au cours de l'année 2025, le CMPQ a su répondre à plusieurs demandes provenant des plongeurs professionnels et professionnels de la santé, allant des consultations médicales pour des problèmes mineurs jusqu'à la prise en charge des accidents de décompression. Il y a eu 5 consultations pour accidents de décompression parmi les plongeurs professionnels en 2025, mais seulement 2 ont été traités et aucun d'entre eux n'a subi de séquelles majeures pouvant compromettre leur santé et leur sécurité.

Le service de médecine hyperbare de l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal a eu recours à l'expertise de l'équipe médicale du CMPQ pour les aider dans la prise en charge de plongeurs victimes d'accident de décompression. La coordination et la collaboration entre les 2 services sont essentielles. Pour l'année 2025, un total de 6 traitements hyperbares pour des accidents de décompression ont été administrés à l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal.

Heureusement, on ne rapporte aucun décès pour l'année 2025.

Au printemps 2025, le CISSS de la Côte-Nord nous a informés que le centre de santé des Escoumins ne supporterait plus les services d'urgences de la civière hyperbare. Cette décision a été prise parce que les conditions nécessaires à son utilisation sécuritaire pour les usagers n'étaient pas réunies. Ainsi, en raison du taux de roulement élevé du personnel, il n'est plus possible d'assurer la formation continue adéquate pour le maintien des compétences du personnel. Advenant un cas d'accident de décompression dans la région des Escoumins, le plongeur devra être transféré rapidement vers le centre hyperbare de l'Hôtel-Dieu de Lévis.

1.3. Planification

Le CMPQ a été omniprésent en 2025 lors de l'élaboration des mesures d'urgence pour les travaux de chantiers au Québec et même dans d'autres provinces lorsque des travaux sont effectués par des entreprises québécoises. Celles-ci ont eu recours à nos services à plusieurs reprises cette année afin d'obtenir des informations essentielles concernant l'utilisation des gaz respirables, les procédures à suivre lors de travaux en altitude, la liste de vérifications du caisson et les normes qui s'y appliquent. Ce service est grandement apprécié par toutes les entreprises. Depuis plus de 20 ans maintenant, le CMPQ a tissé des liens étroits avec les entreprises de plongée sous-marine et nous désirons ardemment maintenir ce lien de confiance.

Plusieurs chantiers sous-marins étaient en fonction en 2025 et nous avons su répondre au besoin concernant les plans d'urgences et questions techniques en provenance des entreprises, et ceci dans un délai plus que raisonnable, allant même en dehors des heures normales de travail.

Le CMPQ poursuit sa collaboration avec les services d'urgence municipaux, régionaux, provinciaux et nationaux, afin d'optimiser les interventions auprès des plongeurs victimes d'accidents.

1.4. Formation

À plusieurs reprises durant l'année 2025, le coordonnateur du CMPQ a dispensé de la formation aux élèves du programme de sauvetage en mer de la Garde côtière du Canada sur les urgences en plongée ainsi que sur l'approche clinique durant un sauvetage. Cette formation fait d'ailleurs partie du programme de formation de la Garde côtière depuis 2018 et elle est très appréciée des élèves.

Les visites annuelles des clubs de plongée de la région et de l'extérieur de la région ont eu lieu en février et mars, où des présentations médicales et scientifiques ainsi que des visites des installations ont eu lieu. Ces visites donnent une excellente opportunité aux plongeurs d'approfondir leurs connaissances en médecine de plongée et permettent de rencontrer le personnel médical et scientifique associé au service. Par ces échanges, nous souhaitons sensibiliser les plongeurs aux aspects de santé et sécurité dans la promotion et prévention des accidents de plongée.

Pour une troisième année consécutive, le coordonnateur a fait une présentation via une plateforme vidéo en ligne pour la nouvelle cohorte d'étudiants en plongée professionnelle de l'Institut maritime du Québec, qui portait sur les urgences en plongée et les services offerts du CMPQ. Cet exercice fait maintenant partie intégrante du curriculum de cette formation.

Le directeur médical du CMPQ a donné plusieurs conférences éducatives en 2025, entre autres aux neurologues du CHU de Québec-Université Laval sur la médecine hyperbare et son utilisation pour le traitement des embolies gazeuses artérielles cérébrales. Il a également présenté au congrès de l'Association internationale des centres hyperbares francophones (ICHF) ainsi qu'aux résidents en médecine interne de l'Hôtel-Dieu de Lévis sur les intoxications de monoxyde de carbone. D'autres conférences ont aussi été réalisées pour les plongeurs scientifiques du Biodôme de Montréal, les écoles de plongée locales et les étudiants en médecine environnementale de l'Université Laval.

Pour sa part, le coordonnateur a également donné plusieurs conférences en 2025, soit pour le Congrès international de l'ICHF, qui a eu lieu à Québec en juin 2025, aux écoles locales de plongée, pour l'IMQ et aussi pour la Garde côtière du Canada.

Le service de médecine hyperbare et plaies complexes continue de tisser des liens avec les autres centres au Canada ; la médecine hyperbare étant un domaine très pointu et très spécialisé, qui demande d'être constamment à jour avec les normes et standards dans le domaine. C'est pourquoi nous demeurons toujours en contact avec tous les autres centres et services de médecine hyperbare à travers le Canada et le reste du monde.

Rapport annuel 2025 du Centre de médecine de plongée du Québec

En 2025, le directeur médical du CMPQ ainsi que son coordonnateur ont participé à plusieurs réunions virtuelles en médecine de plongée et hyperbare de l'Association internationale des centres hyperbares francophones. Plusieurs échanges d'informations techniques et de protocoles ont été réalisés afin d'améliorer l'état des connaissances tout en tenant compte des réalités et besoins de tous les centres hyperbares européens et canadiens.

En janvier, le coordonnateur s'est rendu à St-Jean, Terre-Neuve, pour donner une formation d'opérateur de caisson au personnel infirmier de l'établissement. Cette formation, accréditée par le *Diver Certification Board of Canada*, leur a permis d'opérer leur nouveau caisson hyperbare de façon sécuritaire.

En septembre, le coordonnateur ainsi que le directeur médical ont formé 3 nouveaux opérateurs de caisson à l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal. Cette formation démontre une très belle coopération entre les 2 centres hyperbares du Québec.

En juin, le service de médecine hyperbare du CISSS-Chaudière-Appalaches et le CMPQ ont été l'hôte du 4^e Congrès de l'Association internationale des centres hyperbares francophones qui a eu lieu à Québec. Il s'agissait de la première fois que ce congrès se tenait à l'extérieur de l'Europe. Le Dr Dominique Buteau, directeur médical du CMPQ, a donné une conférence sur la question de l'aptitude médicale à la plongée avec la prise d'antidépresseurs, de même qu'une conférence conjointe avec le Dr Mathieu Coulange, hyperbariste à Marseille, qui portait sur les causes de décès en plongée et comparait les données québécoises avec les données colligées en France. Des ateliers précongrès étaient également offerts aux participants, dont l'intervention auprès du plongeur victime d'un accident et les situations d'urgences pouvant survenir en caisson hyperbare. Plusieurs représentants de l'IMQ, plongeurs scientifiques et professionnels, participaient à ces ateliers.

En résumé, ce congrès a permis de mettre en valeur nos installations, nos connaissances et notre savoir-faire. S'en est suivie une excellente coopération entre les centres qui y ont participé.

1.5. Conseils

Le directeur médical a rédigé un article dans la revue *En Profondeur* de Québec Subaquatique, qui a permis de répondre à un certain nombre de questions à propos de la prise d'antidépresseurs et l'impact sur l'aptitude médicale à la plongée.

Le coordonnateur a continué de travailler étroitement avec la Canadian Standard Association (CSA) sur la norme Z275.1-23. Sa participation à ce sous-comité lui permet de formuler des recommandations, qui sont souvent retenues et appliquées à la norme. Les recommandations apportées reflètent davantage les nouvelles approches cliniques et techniques relatives à la réalité actuelle de la médecine hyperbare en milieu hospitalier au Canada.

Le service de médecine hyperbare du CISSS-CA est reconnu par la communauté hyperbare canadienne comme étant à l'avant-garde en ce qui a trait à la médecine hyperbare au Canada, ce qui le positionne à l'échelle mondiale.

Nous continuons de fournir les informations pertinentes et nécessaires sur les tables de décompression, les méthodes de plongée et procédures d'urgence, qui sont importantes dans l'élaboration d'un plan d'urgence. Le coordonnateur a collaboré à plusieurs reprises avec les entreprises de plongée sur l'utilisation des gaz, tels le nitrox et l'héliox, ainsi que sur les tables de plongée qui sont parfois mal interprétées, ce qui pourrait engendrer des problèmes de décompression. Les conseils que nous donnons aux plongeurs et aux entreprises leur apportent un facteur de sécurité important.

Le site Web du CMPQ fournit de l'information pertinente, des vidéos informatives ainsi que des articles sur la médecine et la prévention en plongée. Le site fait maintenant partie du site Web du CISSS de Chaudière-Appalaches, dont le service informatique assure la maintenance.

2. Objectifs 2026

- Poursuivre notre présence dans la communauté subaquatique en participant aux activités de promotion, ainsi qu'aux rencontres annuelles en plongée professionnelle et sportive, en médecine de plongée et en médecine hyperbare. Il est important de maintenir nos mises à jour en médecine de plongée et hyperbare afin d'offrir les meilleurs services possibles à la communauté des plongeurs et, ainsi, conserver notre visibilité pour que les ressources du CMPQ demeurent la référence en médecine de plongée et hyperbare au Québec.
- Produire des articles dans les magazines de plongée afin de promouvoir la sécurité et la prévention lors d'activités subaquatiques.
- Maintenir à jour le site Web du CMPQ afin d'offrir l'information pertinente sur la médecine de plongée et hyperbare à toute la communauté subaquatique d'ici et d'ailleurs ainsi qu'à tous les intervenants en santé du Québec.
- Maintenir une relation professionnelle avec les entreprises de plongée et leur fournir les informations nécessaires pour l'implantation de leurs plans d'urgence.
- Collaborer à l'amélioration de l'enseignement du volet médical au programme en plongée professionnelle de l'Institut maritime du Québec.
- Consolider un excellent lien avec le *Divers Alert Network (DAN)*, l'Association canadienne de médecine hyperbare et subaquatique (ACMHS) et l'Association internationale des centres hyperbares francophones (ICHF) afin de garantir des alliances nécessaires et indispensables en matière de médecine de plongée et hyperbare.
- Former de nouveaux médecins du Canada au programme de formation pour le médecin de niveau 1, en collaboration avec la *Undersea Medicine Canada*, pour pouvoir mieux desservir les plongeurs professionnels sur le territoire du Québec.
- Collaborer avec la CNESST pour une mise à jour du Guide québécois sur l'évaluation de l'aptitude médicale à la plongée professionnelle et la trousse médicale du caisson.
- Supporter la recherche en médecine hyperbare et médecine de plongée.
- Supporter le programme d'enseignement en recherche et sauvetage de la Garde côtière du Canada ainsi que celui de l'Institut maritime du Québec à Rimouski.
- Former de nouveaux opérateurs de caisson monoplace et multiplace.
- Continuer à collaborer avec la Canadian Standard Association (CSA) pour le développement des normes nationales en plongée et hyperbare.

Conclusion

Le Centre de médecine de plongée du Québec est, depuis plus de 20 ans, la référence en médecine de plongée et hyperbare au Québec. La confiance, l'intérêt et l'appréciation manifestés par les plongeurs et les entreprises à l'égard du CMPQ démontrent bien qu'il s'agit d'un service essentiel pour cette communauté.

Le CMPQ a réussi à mettre en place de nombreux services et projets novateurs, tant pour la communauté des plongeurs sportifs, que pour celle des plongeurs professionnels.

Rapport annuel 2025 du Centre de médecine de plongée du Québec

Le CMPQ peut toujours compter sur l'appui des Centres de communication santé (CCS), du Service d'évacuation aéromédicale du Québec, ainsi que de Québec Subaquatique pour le soutenir, ce qui lui permet de continuer d'offrir un service professionnel et de qualité pour répondre aux urgences en plongée et en médecine hyperbare. Par conséquent, cela contribue à diminuer le risque de séquelles physiques et neurologiques tout en assurant la meilleure prise en charge possible.

Les médecins et le coordonnateur sont constamment à la recherche d'améliorations et de projets avant-gardistes afin de s'assurer que le CMPQ continue d'être le chef de file en médecine de plongée et hyperbare au Québec et au Canada.

La recherche en médecine hyperbare et de plongée sera à l'avant-plan pour 2026. Plusieurs projets sont en cours et le CMPQ fera partie du développement des programmes de recherche, tant au niveau technique que clinique.

Le CMPQ a même su répondre à des demandes d'outre-mer afin de venir en aide aux personnes qui avaient des questionnements relatifs aux accidents de décompression et aux soins hyperbares. La qualité de nos services, notre accessibilité ainsi que les informations médicales disponibles en français expliquent sans aucun doute la raison des demandes provenant des communautés francophones de l'extérieur du Québec.

Le Centre de médecine de plongée du Québec continue de veiller activement à la santé et à la sécurité des plongeurs professionnels et sportifs du Québec et s'assure de proposer de constantes améliorations à son offre de services afin de répondre à tous les besoins de la communauté subaquatique du Québec.

*Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches*

Québec 